

En cas de besoin

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **82 (1973)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684197>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En cas de besoin



comme les contrôles du pouls et de la température.

Mais il n'est pas que dans les hôpitaux et les homes que l'on compte sur la collaboration des auxiliaires-hospitalières pendant la période des congés. Elles sont les bienvenues par exemple dans les colonies de vacances pour enfants et pour adultes devant recevoir certains soins; on a recours à elles aussi pour accompagner une personne handicapée. Elles sont indispensables lors des séjours de vacances organisés à l'intention de malades atteints de sclérose en plaques (voir pages suivantes). Elles prêtent aussi la main à des séjours de vacances organisés à l'intention de personnes âgées (voir page 17). Bref elles sont les «indispensables auxiliaires-hospitalières de la Croix-Rouge» que la Croix-Rouge suisse forme depuis 15 ans.

Qui sont-elles ?

Des jeunes filles, des jeunes femmes, des femmes moins jeunes – mais n'oublions pas les 70 hommes formés à ce jour en qualité d'auxiliaires-hospitaliers – qui désirent consacrer un peu de leur temps en faveur des malades, des infirmes ou des personnes

Vacances! Tout boucle, tout ferme, tout le monde part!

Dans les hôpitaux aussi, le personnel soignant ou d'exploitation souhaite profiter des mois d'été pour se reposer. Qui alors s'occupera des malades et assurera la bonne marche des services ?

Dans la plupart des établissements hospitaliers, l'on ferme en partie, voire totalement certains départements. C'est à cette époque que les auxiliaires-hospitalières de la Croix-Rouge sont tout particulièrement appréciées et demandées. Grâce à leur formation, elles peuvent, en effet, rendre de très précieux services aux infirmières demeurées au poste. Elles aident à faire les lits des malades, aux toilettes, à la distribution des repas, elles veillent à l'ordre sur les tables de nuit, elles exécutent des travaux de routine,



âgées. A leur intention, la CRS organise des cours de 28 heures donnés par une infirmière diplômée et qui sont suivis de stages de 90 heures au moins en milieu hospitalier. L'auxiliaire-hospitalière qui a suivi le cours et effectué son stage pratique reçoit alors une attestation qui sera renouvelée tous les deux ans à l'issue d'un stage de répétition de 4 jours si l'auxiliaire-hospitalière n'exerce pas une activité régulière. En l'espace de 15 ans, la Croix-Rouge suisse a fourni plus de 7000 auxiliaires-hospita-

lières dont 1140 au cours de la seule année de 1972. Pourquoi sont-elles devenues auxiliaires-hospitalières, ces femmes de tout âge dont certaines sont mères de famille et d'autres exercent une profession? L'une parce qu'elle a été elle-même longtemps malade. C'est sa manière de dire merci pour sa santé recouvrée. Cette autre tout simplement pour se rendre utile (et son mari qui comprend ce besoin, lui donne volontiers congé pendant deux semaines puisque les enfants

ont promis de «s'arranger entre-eux»). Il y a encore la jeune institutrice qui a «donné» ses vacances d'automne, l'employée de bureau d'un patron compréhensif qui lui accorde de grand cœur un congé de «service militaire» puisque cela se fait bien pour les hommes. Il y a encore la directrice d'une entreprise qui accepte volontiers qu'en son absence les affaires marchent au ralenti.

Et elles sont des milliers comme cela, dans toute la Suisse!



Pour arranger un bouquet, panser une petite plaie, aider à faire quelques pas prudents le long du corridor de l'hôpital ou à descendre l'escalier du jardin, pour rattacher en un sage chignon des cheveux rebelles, la main secourable de l'auxiliaire-hospitalière est toujours là ... en cas de besoin.